

Entre l'art et le bazar Un manifeste du joaillier

Georges Schwartz

Volume 40, numéro 164, automne 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/53344ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Schwartz, G. (1996). Entre l'art et le bazar : un manifeste du joaillier. *Vie des arts*, 40(164), 8–8.

ENTRE L'ART ET LE BAZAR

UN MANIFESTE DU JOAILLIER

Le manque de respect dont il est souvent victime, constitue la principale frustration du joaillier. Entre le fonctionnaire d'un ministère voué à la culture qui n'a pas soutenu un projet de livre sur la joaillerie québécoise et le couturier qui tient le bijou pour un accessoire; entre le directeur de musée navigant dans l'à-peu-près et la cliente qui veut copier un modèle tiré d'un magazine, la différence paraît mince au créateur: c'est toujours l'insulte de l'inculte. Une telle confusion naît de l'absence d'une place définie sur l'échiquier social.



Georges Schwartz,
Raisin de la colère
Broche, or 18k sertie
de 18 émeraudes,
1996

définition reconnue de la joaillerie: *L'art de monter les pierres précieuses et semi-précieuses sur des métaux précieux.* Par art, j'entends une haute

maîtrise technique, le sens du design et de l'innovation.

Déjà mal loti en terrain de connaissance, le joaillier est en outre victime d'un scandaleux déni d'existence de la part des compagnies d'assurances. Toutes sans exception tentent – et réussissent la plupart du temps – à imposer des produits inférieurs aux particuliers qui ont perdu ou se sont fait voler des bijoux des meilleurs créateurs québécois.

Privés de références, nos musées évitent d'aborder la joaillerie québécoise. Peut-être est-ce pour le mieux, si l'on en juge par cet ex-

directeur du Musée des beaux-arts, auteur d'un dictionnaire des beaux-arts, qui cite bien des noms dans un mince paragraphe sur la joaillerie... sauf certains des meilleurs et notamment celui chez qui il enverra ensuite son fils apprendre le métier. Ou cet autre du Musée des Arts Décoratifs, fervent d'expositions de joailliers étrangers livrées clé en mains. Alors qu'avec des Québécois, le montage deviendrait ardu et obligerait aussi à faire des choix...

Cette vacuité généralisée insécurise les fonctionnaires des ministères concernés, tels Culture ou Industrie et Commerce, qui sont perplexes au moment d'attribuer au bijou une part des maigres fonds dont ils disposent. Malaise aussi chez les médias qui, ne sachant trop où le situer parmi les arts visuels, la mode ou l'économie, ne le placent nulle part. En l'absence de toute information suivie autre que les annonces publicitaires dont les médias s'empressent goulûment, la joaillerie mérite un traitement plus sérieux.

Malaise douloureux aussi, infligé par un gouvernement fédéral «préoccupé de relance économique», imposant une taxe d'accise à la bijouterie, accouplée contre nature avec la climatisation des autos, l'alcool et le tabac. Véritable coup bas, qui encourage les ventes au noir et réduit d'autant le marché déjà restreint des joailliers.

Faisons nos comptes: une industrie qui pèse près d'un milliard de dollars au Canada et de 17 milliards de dollars aux États-Unis, dont quelque 8% consacrés aux produits haut de gamme, présente au Québec une structure informe, une image désincarnée. Et les principales victimes de cette absence de références sont les joailliers et le public. Un public désinformé, laissé pour compte du tout-à-l'escompte, poussé au marchandage de bazar sans la moindre notion de ce qu'il achète.

DES REMÈDES S'IMPOSENT

La survie des meilleurs et le bien du public exigeraient à eux seuls une action urgente de tous les milieux concernés. Mais il y a plus encore: la reconnaissance d'une *École montréalaise du bijou*, vibrante, distincte, originale, constituera une valeur ajoutée à l'Image internationale du Québec et de sa Métropole. Cette école, de souche européenne, a donné une production unique, sans équivalent au Canada ou ailleurs, avant d'inspirer de nombreuses vocations. Aujourd'hui, près de la moitié des jeunes Québécois qui se lancent dans les métiers d'art choisissent le bijou. La moindre des choses serait de leur fournir un cadre historique, hiérarchique et critique.

À cause du retard accumulé, la revalorisation de la joaillerie québécoise doit s'articuler simultanément autour de plusieurs axes:

- 1) Par l'écriture soit,
 - a) la publication accélérée d'un livre spécifiquement destiné à la reconnaissance de l'École montréalaise du bijou;
 - b) la publication suscitée ou subventionnée d'au moins une chronique régulière consacrée au bijou dans l'un des principaux journaux montréalais.
- 2) Par l'entrée au musée soit au moins,
 - a) une exposition rétrospective des figures de proue de l'École montréalaise du bijou;
 - b) une exposition de bijoux contemporains consacrée principalement à la relève.
- 3) Par la reconnaissance gouvernementale soit,
 - a) l'action concertée des ministères québécois de la Culture, de l'Industrie et du Commerce, ainsi que du Commerce Extérieur, pour valoriser l'élite joaillière du Québec et promouvoir, soutenir la distribution de ses produits haut de gamme;
 - b) la connaissance, le respect et le désir d'offrir une formation complète du métier dans l'enseignement de la joaillerie par le ministère de l'Éducation, qui l'a laissé se développer et s'éparpiller sans politique globale;
 - c) l'abolition de la consternante taxe d'accise par le ministère fédéral du Revenu.
- 4) Par la reconnaissance des institutions soit,
 - a) la Corporation des Bijoutiers du Québec, dont l'appui à la présente démarche lui fournirait prétexte à une classification plus stricte de ses membres, au respect d'un code d'éthique favorable aux consommateurs, à une démarche auprès de l'Association des assureurs pour mettre fin aux règlements inéquitables;
 - b) le Conseil des Métiers d'Art du Québec, dont l'appui à cette démarche ne peut que renforcer sa propre utilité dans un secteur très proche de ses préoccupations;
 - c) l'Association Canadienne des Compagnies d'Assurances de Personnes qui, pour sa propre crédibilité, devrait émettre des directives raisonnables à ses membres, concernant le remplacement de bijoux exclusifs.

Montréal n'a pas l'équivalent des rues prestigieuses de Paris, New York ou Londres, dominées par des joailliers renommés. Mais ce n'est pas parce que ses ressources économiques n'ont pas permis l'émergence d'une zone dédiée à l'industrie du luxe, que nos meilleurs créateurs, souvent au diapason de l'élite internationale, doivent être traités comme quantité négligeable. □

Georges Schwartz

Président du Comité Saint-Laurent

Joaillier créateur formé à Paris, établi à Montréal depuis 1954, lauréat de nombreux prix, réalisateur de commandes prestigieuses, œuvres exposées au Canada et à l'étranger, professeur invité à l'École de Joaillerie et de Métaux d'art de Montréal.